



Québec, le 3 décembre 2014

000.PRES. 300714528

MK

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du parlement
1^{er} étage, bureau 1.30
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Motion de l'Assemblée nationale

Monsieur le Président,

Considérant que le Vérificateur général est une institution au service des parlementaires, je désire informer l'Assemblée nationale de mon intention de donner suite à la motion suivante, laquelle a été adoptée à l'unanimité le 28 novembre dernier :

« Que l'Assemblée nationale mandate le Vérificateur général du Québec afin d'analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances relativement à l'exercice 2014-2015, et qu'aux fins de cette analyse le Vérificateur général du Québec ait accès aux mêmes sources d'information provenant du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du trésor que pour la production de son rapport du 3 juin 2014. »

Je compte commencer mes travaux promptement de façon à répondre aux attentes des parlementaires, et ce, dans le respect de la *Loi sur le vérificateur général*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le vérificateur général par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA